

# Cycle de conférences L'éthique et l'exigence de Justice



## Programme 2024

### Grand'chambre de la Cour de cassation 16H – 18H

Pour René Cassin, les droits de l'Homme consacrent « le droit à la justice ». Ce dernier ne peut se concrétiser sans l'existence et l'efficacité des voies de recours offertes au sein de chaque tribunal de la République. Ces temples du procès équitable sont édifiés sur quatre piliers : l'équité, le respect des droits de la défense, de la publicité et le respect de délais raisonnables dans tout procès.

Pour approfondir la confiance dans la justice comme institution, les juges doivent garantir ces piliers qui se traduisent au sein des principes cardinaux de leur office : l'indépendance, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté, la conscience professionnelle, la dignité, le respect et l'attention portés à autrui, la réserve et la discrétion.

Toutefois, ces principes en forme de valeurs déontologiques s'attachent à la science des devoirs professionnels. Ils guident, avec d'autres corpus déontologiques, l'agir de l'ensemble des membres de la communauté des juristes qui ont le procès équitable comme visée.

L'éthique est la science des devoirs vis-à-vis d'autrui et une recherche de l'estime de soi. Elle est une réflexion où la visée de la justesse de la décision se confronte à l'horizon de l'exigence de Justice. Elle engage à une fraternité réfléchissante et agissante.

L'éthique de tout juriste au regard de l'exigence de Justice renvoie à une écologie de l'action au profit de chaque et tout justiciable.

Le cycle proposé par la Cour de cassation en partenariat avec l'IFROSS et la faculté de Droit Jean Moulin Lyon 3 a pour vocation de faire état des réflexions et des recherches en éthique réalisées par la communauté des pratiques judiciaires largement entendue.

#### Sous la direction scientifique de

**Eric Martinent**, Maître de conférences en droit public  
Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS)  
Centre de Recherche en Droit et Management des Services de Santé (CRDMS)  
Université Jean Moulin Lyon 3

Vice président de la société française et francophone d'éthique médicale  
Vice Président de l'ALMA-Hérault

**Anne Caron-Deglise**, Membre du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) au titre de la Cour de cassation

COUR DE CASSATION



**29 février 2024**

## **Ethique judiciaire et les violences de l'intime**

La conscience professionnelle et sociale autour de la lutte contre les violences intrafamiliales procède pour une part des travaux du Grenelle. La poursuite de ce mouvement se conçoit d'une part, avec les perspectives de l'instauration d'un pôle spécialisé, d'autre part, par la réception en droit, après la notion d'emprise, de celle de contrôle coercitif ; et, enfin, par l'appréhension des co-victimes, enfants et proches dans toutes les violences de l'intime. L'éthique judiciaire ainsi renouvelée participe à une articulation des acteurs afin que les victimes et les co-victimes puissent être mises en sécurité, sécurisées et protégées.

- **Danièle Churlet-Caillet**, *Présidente du tribunal judiciaire de Pontoise*
- **Andréa Gruev Vintila**, *Maître de conférences en psychologie sociale, Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale à l'Université de Nanterre*
- **Christelle Gazeau**, *Maître de conférences en histoire du droit au Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique, Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3*
- **Isabelle Rome**, *Ancienne ministre en charge de l'égalité femmes/hommes de la diversité et de l'égalité des chances, première présidente de chambre cour d'appel de Versailles*
- **Anne Caron-Deglise**, *Membre du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) au titre de la Cour de cassation*
- **Eric Martinet**, *Maître de conférences en droit public à l' Université Jean Moulin Lyon 3, IFROSS, CRDMS et Vice-président SFFEM et de l'ALMA-Hérault*

---

A partir de date,

- 25 avril 2024 : **Ethique judiciaire et média**
- 20 juin 2024 : **Ethique comme vecteur de confiance dans la Justice**
- 03 octobre 2024 : **Ethique et intelligibilité de la décision judiciaire**